

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

1. Identification de la substance ou du mélange et identification du fournisseur

Identification de la substance ou du mélange

Nom du produit : SOUDE CAUSTIQUE SOLIDE/ CAUSTIC SODA SOLID
Nom Chimique : Hydroxyde de sodium/ Sodium Hydroxide
Formule moléculaire : NaOH

Utilisation de la substance/mélange

- Réactif
- Agent de régulation du pH
- Produit de nettoyage

Identification de la société/entreprise

Adresse : SOCIETE NATIONALE D'ELECTROLYSE ET DE PETROCHIMIE
Route côtière n° 111 BP 94
20650 Mohammedia – Maroc

Téléphone : + 212 523 32 43 28/41 (Lg)
Téléfax : + 212 523 32 43 44

2. Identification des dangers :

Eléments d'étiquetage CE :

➤ Principaux dangers:



C Corrosif

➤ Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

R 35 Provoque de graves brûlures.

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

- S 1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
- S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

➤ **Systeme de classification :**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la « Directive générale de classification pour les substances de la CE », Dir.67/548/CEE, dans la dernière version valable.

➤ **Eléments d'étiquetage SGH :**

- Pictogramme de danger :



SGH05

- Mention d'avertissement : **Danger**
- Mention de danger : **H314** : provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- Conseil de prudence de Prévention : **P260** : ne pas respirer les poussières/fumées /gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Conseil de prudence d'intervention :

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

- Conseil de prudence de stockage : **P405** Garder sous clef.
- Conseil de prudence d'élimination : **P501** Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/Internationale.

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

3. Composition / Information sur les composants :

- ✓ Nom de substance : Hydroxyde de sodium/ Sodium Hydroxide
- ✓ synonymes : Hydroxyde de sodium anhydre, hydrates de soude.
- ✓ CAS N° : 1310-73-2
- ✓ Numéro CE : 215-185-5
- ✓ Numéro index : 011-002-00-6
- ✓ N° d'enregistrement REACH : 01-2119457892-27

4. Premiers soins

+ Remarques générales :

- enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

+ Après inhalation

- En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au Repos.
- Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.
- La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud.
- Appeler immédiatement un médecin.

+ Après contact avec les yeux

- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 mn.
- Administrer un collyre analgésique (oxybuprocaine) en cas de difficulté d'ouverture des paupières.
- Ophthalmologue d'urgence dans tous les cas.
- Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

+ Après contact avec la peau

- Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
- Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
- Maintenir au chaud et dans un endroit calme.
- Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Appeler immédiatement un médecin.

+ Après ingestion

- Appeler immédiatement un médecin.
- Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

- ✓ Si la victime est consciente:

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
 - Ne pas faire vomir.
 - Ne pas donner à boire.
 - ✓ Si la victime est inconsciente mais respire:
 - Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires.
- ✚ **Indications destinées au médecin :**
- Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

✚ **Moyen d'extinction approprié**

- Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

✚ **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

- Aucun

✚ **Risques spécifiques en cas d'incendie**

- Le contact avec l'eau provoque une libération de chaleur et présente des risques de projections.
- Ininflammable.
- Non combustible.
- Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.
- Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Porter des vêtements et équipements de pompiers ignifugés.
- Porter un survêtement résistant aux produits chimiques.

✚ **Autres informations**

- Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.
- Après l'incendie, procéder rapidement à un nettoyage des surfaces exposées aux fumées pour limiter les dommages aux équipements.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentels

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

+ Renseignements généraux :

- Utiliser un matériel adéquat, tel qu'indiqué dans la rubrique 8

+ Précautions individuelles

- Isoler la zone.
- Approcher le danger dos au vent.
- Conserver à l'écart des produits incompatibles.
- Porter un équipement individuel de protection résistant aux produits chimiques.

+ Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas décharger dans l'environnement.
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

+ Méthodes de nettoyage

- Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination.
- Éviter la formation de poussière.
- Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

7. Manipulation et stockage

+ Manipulation

- Utiliser des gants et des lunettes de protection
- Effectuer les manipulations à petite échelle sous hotte aspirante.
- Utiliser de l'appareillage en matériaux compatibles avec le produit.
- Conserver à l'écart des produits incompatibles
- Prévenir les risques de projections lors des transvasements et dilutions.
- Dilution: ajouter le produit dans l'eau, mais jamais l'inverse.

+ Stockage

- Garder dans un endroit frais, sec et ventilé
- Tenir hermétiquement fermé et garder loin des produits incompatibles (surtout les acides)

+ Utilisation(s) particulière(s)

- Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec le Fournisseur

+ Matériel d'emballage

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

- Acier inoxydable, acier passivé
- Polyéthylène

Autres informations

- Éviter la formation de poussière.
- Prévoir des installations électriques étanches et anticorrosion.

8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Hydroxyde de sodium

- France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques 02 2006 VME = 2 mg/m³
- US. ACGIH Threshold Limit Values 01 2006 Valeur Limite Plafond = 2 mg/m³.

Contrôles de l'exposition

- Prévoir une aspiration locale adaptée si risque de décomposition de produit.
- Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôle de l'exposition professionnelle

➤ **Protection respiratoire**

- En cas de formation de poussière, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
- Type de Filtre recommandé: P2 (approuvé par NIOSH/MSHA).
- Dans tous les cas où les masques à cartouche sont insuffisants/ appareil respiratoire à air ou autonome en milieu confiné/si oxygène insuffisant/en cas d'émanations importantes ou non contrôlées.

➤ **Protection des mains**

- Gants de protection à résistance chimique étanches.
- Matière appropriée : PVC, Néoprène, Caoutchouc Naturel
- Matière non-appropriée : Cuir

➤ **Protection des yeux**

- Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.

➤ **Protection de la peau et du corps**

- Porter un vêtement de protection approprié.
- Survêtement/bottes en PVC, néoprène en cas d'empoussièremment.

➤ **Mesures d'hygiène**

- Utiliser uniquement dans un endroit équipé d'une douche de sécurité.
- Utiliser des lave-yeux
- Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

- À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

✚ Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

- Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

9. Propriétés physiques et chimiques

✓ Etat physique	: solide
✓ Odeur et apparence	: Inodore. Palettes blanches
✓ Seuil olfactif (PPM)	: Non disponible
✓ Point d'ébullition (°C)	: 1390°C
✓ Point de fusion (°C)	: 310-320
✓ Danger d'explosion	: Le produit n'est pas explosif
✓ PH	: 13.5 (solution 5%)
✓ Pression de vapeur à 800°C	: 3.5 hPa
✓ Densité à 20°C	: (Eau=1) 2.13 g/cm ³
✓ Solubilité dans l'eau (%)	: 420 g/l à 0 °C. ; 3.470 g/l à 100°C
✓ Coefficient de partage eau/huile	: Non disponible
✓ Poids moléculaire	: 40.01 g/mol
✓ Point éclair	: Non applicable

10. Stabilité et réactivité

- Stabilité : Stable en conditions normales.
- Incompatibilité : Acides forts, métaux, Oxydants, Eau, Aluminium, autres métaux légers et leurs alliages.
- Produits Hasardeux de Décomposition. : Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.
- Polymérisation : non
- Décomposition thermique/Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

d'usage conforme.

- substances à éviter :
 - ✓ Réactions dangereuses : En cas de dilution ou de dissolution dans l'eau, il se produit toujours un fort échauffement.
- Produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

11. Données toxicologiques

✚ Toxicité aiguë :

➤ Valeurs DL/CL50 déterminantes pour la classification :

Inhalation	CL50 (96h)	45mg/l (poissons)
------------	------------	-------------------

✚ Toxicité chronique :

Exposition chronique (souris) : non cancérigène..

✚ Effet primaire d'irritation :

- *De la peau* : Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses
- *Des yeux* : Effet fortement corrosif
- *Ingestion* : Est nocif en cas d'ingestion
- *Inhalation* : Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

✚ **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale) :** On ne connaît pas d'autres données importantes.

✚ **Indications toxicologiques complémentaires :** L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

✚ Autres données :

- Décomposition de la substance par l'humidité des tissus.

12. Données écologiques

- Biodégradabilité : Produit très peu biodégradable
- Autres informations :
 - Le produit augmente le pH (eau, terre)
 - Poisson : aucun niveau d'effet observé pH < 9

13. Données pour l'élimination du produit:



Méthodes d'élimination :

- Eliminer conformément aux législations en vigueur.

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

- Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Réutiliser s'il est possible ou s'adresser à une entreprise de rejet.
- + **Emballages contaminés :**
 - Evacuation conformément aux prescriptions légales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.
 - Laver avec de l'eau devant qui doit être traitée avant l'élimination.
 - o **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

14. Informations relatives au transport

+ Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux-route et train) (transfrontalier/domestique)



✓ Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train)	: 8 (C6) Matière corrosives
✓ Indice Kemler	: 80
✓ No ONU	: 1823
✓ Groupe d'emballage	: II
✓ Etiquette de danger	: 8
✓ Désignation du produit	: 1823 HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
✓ Quantités exceptées (EQ)	: E2
✓ Quantités limitées (LQ)	: LQ23
✓ Catégorie de transport	: 2
✓ Code de restriction en tunnels	: E

+ Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux)



Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

✓ Classe IMDG	: 8
✓ No ONU	: 1823
✓ Label	: 8
✓ Groupe d'emballage	: II
✓ No EMS	: F-A,S-B
✓ Polluant marin	: Non
✓ Désignation technique exacte	: HUDROXYDE SODIUM SOLIDE

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR



✓ Classe ICAO/IATA	: 8
✓ No ONU	: 1823
✓ Label	: 8
✓ Groupe d'emballage	: II
✓ Désignation technique exacte	: HUDROXYDE SODIUM SOLIDE

15. Informations sur la réglementation

Étiquetage CE

- Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette: Hydroxyde de sodium

- Classification et étiquetage conformément à la Directive 67/548/CEE.

Symbole(s)



C Corrosif

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

- Phrase(s) de risques R35 Provoque de graves brûlures.
- Phrase(s) S S 1/2 S26 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- S37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
- S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

✚ Informations sur les inventaires

Liste Toxic Substance Control Act (TSCA)	: - Conforme à l'inventaire.
Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	: - Conforme à l'inventaire.
Canadian Domestic Substances List (DSL)	: - Conforme à l'inventaire.
Korean Existing Chemicals List (ECL)	: - Conforme à l'inventaire.
Liste des substances existantes UE (EINECS)	: - Conforme à l'inventaire.
Japanese Existing and New Chemical Substances (MITI List) (ENCS)	: - Conforme à l'inventaire.
Inventory of Existing Chemical Substances (China) (IECS)	: - Conforme à l'inventaire.
Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	: - Conforme à l'inventaire.
New Zealand Inventory (in preparation) (NZ)	: - Tous les constituants de la liste des composites prise en compte pour le transfert.

Numéro : FDS SNEP MB-001

version 4

Date : 01/10/2015

Nom du produit : La soude caustique solide

16. Autres informations

✚ Mise à jour de la FDS :

- ✓ Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans toutes les rubriques.

✚ Sources :

- ✓ Directive 67/548/CE, dans la dernière version en vigueur
- ✓ Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006, REACH.
- ✓ Règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008, CLP, dans la dernière version en vigueur.
- ✓ Globally Harmonized System, GHS.
- ✓ Norme Marocaine ISO 11014-1 (Indice de classement 03.2.103) : Fiches de données de sécurité pour les produits chimiques.
- ✓ Norme Marocaine 03.2.100 : Substances chimiques dangereuses : Classification, Emballage et Etiquetage.
- ✓ Loi n°28-00 (22-novembre-2006) relative à la gestion des déchets et à leur élimination.
- ✓ Loi n° 30-05 (2-Juin-2011) relative au transport par route de marchandises dangereuses.